

Pour qui ?

Pour tous les praticiens qui cherchent à se former à la prévention mais aussi à l'interception précoce des troubles de la croissance bucco-dentaire chez le tout petit.

L'Éducation Fonctionnelle par l'omnipraticien : une prise en charge globale des fonctions orales, essentielle dès le plus jeune âge

9 h 00 à 12 h 30 / 14 h 00 à 17 h 30

Session du 17 décembre 2021

Notre rôle de chirurgien-dentiste ne se limite pas aux soins, à nous d'en être conscients et préventifs lors de nos diagnostics, en prenant le temps d'évaluer la cavité buccale dans son ensemble. Ainsi le recommandait déjà la Haute Autorité de Santé en 2004 en demandant aux chirurgiens-dentistes "de dépister, diagnostiquer, traiter ou adresser tout enfant porteur de problèmes fonctionnels péri-oraux avec ses dysmorphoses associées, et ce, dès l'âge de 3 ans. ".

Plus tôt nos jeunes patients pourront mastiquer efficacement et de façon équilibrée, plus ils auront de chances de présenter un développement bucco-dentaire harmonieux tout au long de leur croissance.

Formateur :
Dr Marie DACQUIN

Accès à la formation via
PC, Mac
Tablette

Objectifs

- Dépister les problèmes fonctionnels de croissance oro-faciale chez les enfants
- Parafonctions / Ventilation / Déglutition / Mastication
- Prise en charge précoce des dysmorphoses maxillaires
- Exercices de rééducation et présentation de l'Éducation Fonctionnelle
- Protocoles de suivi et Applications cliniques

Déroulé pédagogique

- I. La denture de lait : période clef du développement buccodentaire.
- II. L'enfant : un individu si particulier au cabinet ... Toujours accompagné
- III. L'Importance d'un Équilibre occlusal statique et dynamique sur le développement oro-facial
- IV. Réflexion sur la détermination d'un arbre décisionnel à l'aide d'exercices concrets
- V. Qu'est-ce une occlusion dysfonctionnelle ? Causes et traitements
- VI. Gestion Administrative
- VII. Présentation de cas cliniques

Activités
pédagogiques
interactives

Informations sur l'inscription

*Charte du traitement des données (RGPD) sur www.ufsbd.fr

Avec l'ANDPC : Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel

Si disponibilité du crédit individuel. Les frais pédagogiques seront pris directement en charge par l'ANDPC si le programme est suivi dans son intégralité.
Le praticien sera indemnisé de 315 €

Praticien 392 €

1/ Inscrivez-vous à cette action de DPC sur notre formulaire <https://fr.research.net/r/DPCUFSBD>

2/ Inscrivez-vous sur votre espace www.mondpc.fr – Action n° 13002100027 puis session n°3

Avec le FIF-PL : Pour les praticiens libéraux

Praticien 360 €

→ Inscrivez-vous en ligne avec un règlement par CB, via le lien suivant :

<https://fr.research.net/r/UFSBDHORDDPC>

Les informations renseignées permettront de valider votre inscription en ligne. Assurez-vous de fournir les bonnes informations. Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur www.fifpl.fr

Ce bulletin fait office de **devis** et **programme** pour votre prise en charge

Une question ? N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 01 44 90 93 91/94 ou ✉ formation@ufsbd.fr

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant et/ou en cas de force majeure (grève nationale, transports, intempéries, crise sanitaire...) l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner ou annuler la prestation avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

En effectuant mon inscription et règlement en ligne je m'engage à participer à la formation dans sa totalité.

A validation de votre inscription et de votre règlement, aucune annulation ne sera possible.